

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Accident du pont d'Isaac : des

L'ACCIDENT du 18 août dernier doit sonner comme une exhortation à une prise en compte des faiblesses assassines de ces ouvrages, afin qu'ils cessent d'être des "passerelles de la mort" qu'ils sont devenus.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

TELLE une puissante déflagration, l'accident, le 18 août 2020, sur le pont d'Isaac, à Lambarené, qui a vu le proviseur du lycée Jean-Baptiste Adiwa, Nicaise Bourobou perdre sa vie, ainsi que les quatre longues journées de recherches par des équipes de pompiers et de la brigade nautique dépêchées depuis Libreville pour retrouver son corps, auront créé une onde de choc qui n'est pas près de se dissiper. Tellement, les circonstances de ce triste événement intervenant à quelques jours du début des épreuves du baccalauréat et les conditions dans lesquelles ont été sortis des profondeurs du fleuve le corps du chef d'établissement et son véhicule, constituent autant d'éléments d'interpellations diverses.

Cet accident, qui vient de marquer une fois encore les esprits, n'est pas le premier sur cet ouvrage. Il en a connu tant d'autres depuis sa construction. Le nombre de véhicules tombés à cet endroit et engloutis par les eaux de l'Ogooué est tel, que la nécessité d'y mener une réflexion appropriée s'impose.

La fréquence des événements fâcheux sur ce pont (à l'instar de celui d'Adouma), pour inquiétante qu'elle soit, ne devrait-elle pas aujourd'hui induire la recherche de solutions durables ?

Lorsque l'on essaie de revenir sur les mobiles et les circonstances de ces différents accidents, l'on retient, d'emblée, l'urgence absolue de réhabiliter les pans entiers de ces ouvrages d'art, en même temps qu'il devient impératif d'envisager la pose, à leur entrée, des dos d'ânes granulés dont la vocation serait de contribuer à

l'éveil des usagers à l'attention altérée.

C'est ce qui a conduit à la fin de la triste série enregistrée sur la Lowé et sur le pont Nomba de Libreville. Le ministère des Travaux publics a dû y installer des dispositifs des deux côtés des deux ponts, réduisant ainsi les risques d'accidents pour les véhicules.

Parallèlement, les rambardes de sécurité ont été renforcées, elles qui présentaient de graves détériorations. Cet ensemble de mesures de sécurité avait pour but d'épargner les automobiles du type de sortie mortelle qui s'est produit à Lambarené il y a quelques jours.

Or, à quelques nuances près, les ponts de cette localité présentent étonnamment les mêmes caractéristiques de dégradation avancée. Les garde-fous ne tiennent plus en place, non seulement à cause des fréquents chocs qu'ils subissent de la part des voitures, mais également du fait de leur âge. Sauf à de rares occasions, notamment à l'orée des grandes fêtes, ces infrastructures n'ont réellement jamais fait l'objet des travaux de réparation consistants pour assurer leur solidité.

La fragilité de leurs rambardes est telle qu'elles ne sont plus en mesure de retenir un véhicule en danger de chute dans l'eau, avec les conséquences dramatiques que l'on sait. L'accident du 18 août dernier doit donc sonner comme une exhortation à une prise en compte des faiblesses assassines de ces ouvrages afin qu'ils cessent d'être des "passerelles de la mort" qu'ils sont devenus.

Ce désastre appelle un autre enseignement, et non des moindres: l'urgence de l'implantation d'une unité des sapeurs-pompiers dans la capitale migovéenne (lire par

ailleurs). Figurez-vous des secours partant de 230 Km du lieu de l'accident, avec des aléas susceptibles de se produire en chemin, contrariant forcément la volonté d'une action immédiate.

Conséquence : un temps de réaction allongé qui ne joue pas en faveur d'une éventuelle survie des victimes. Il est clair qu'une intervention rapide d'une unité locale de sapeurs-pompiers ou de la brigade nautique, même si elle n'allait pas sauver le proviseur de la mort, aurait eu le bénéfice d'abrèger le supplice d'interminables et éprouvantes recherches, tant pour la famille que pour l'ensemble de la communauté.

Non seulement la prise de décision, la mobilisation et le déplacement des moyens logistiques et humains depuis Libreville ont un coût exorbitant, mais en plus ils ne garantissent pas l'immédiateté dans l'action susceptible d'être apportée par une unité locale.



Des rambardes en piteux état n'ont pas résisté au choc.

ACCIDENTS SUR LES PONTS NOMBA D'OWENDO ET D'ISAAC DE LAMBARENE

ACCIDENTS MORTELS

15 juin 2018
Un Toyota Prado en provenance de Mouila et ayant à son bord six personnes fait un plongeon dans le fleuve Ogooué. Quatre personnes repêchées et deux disparues.

23 mars 2019
Vol plané d'un véhicule de marque Kia Sportage au pont Nomba avec à son bord deux officiers de la marine gabonaise.

14 janvier 2017
Un ressortissant camerounais, Gislain Edjo, la trentaine, perdait la vie dans un accident survenu au pont Nomba.

18 août 2020
Nicaise Bourobou, le proviseur du collège/lycée Jean-Baptiste Adiwa de Lambarené trouve la mort dans un accident de la circulation au pont d'Isaac.

© D. Malvant MOUSSAVOU
Source : Documentation de l'union

enseignements multiples

Des soldats du feu sous-équipés

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Il a fallu quatre jours pour repêcher le véhicule et le corps sans vie du proviseur du lycée Adiwa de Lambaréné, des eaux de l'Ogooué au fond desquelles Nicaise Bouroubou s'est retrouvé après une sortie de route sur le pont d'Isaac, le 18 août dernier. Outre le recours à la logistique d'une entreprise privée de la place, l'on a dû attendre que les plongeurs de la brigade nautique et des sapeurs-pompiers viennent de Libreville pour l'opération de repêchage.

Un spectacle pour le moins désolant qui est venu rappeler deux choses. La première concerne le manque d'unités des sapeurs-pompiers dans plusieurs villes du pays. A ce jour, l'on n'en trouve qu'à Franceville, Port-Gentil et Libreville. À quoi devrait-on s'attendre si un drame de cette nature avait lieu à Makokou, Mouila, Tchibanga, Mayumba ou Bitam ? Il est clair que devant un cas de noyade ou même d'incendie, les victimes ont très peu de chance de s'en sortir. Et dire que l'installation d'une base des sapeurs-pompiers à Lambaréné, par exemple,



Photo: DRI L'Union

Il a fallu recourir au matériel d'un opérateur privé pour repêcher le corps et le véhicule du proviseur du lycée Adiwa.

permettrait de couvrir, non seulement la province du Moyen-Ogooué, mais également celles de la Ngounié et de la Nyanga. Ensuite, il ne resterait plus qu'à doter cette unité de moyens matériels pour ses différentes interventions. Et c'est la deuxième chose à souligner. Ceci est d'autant plus important que, du fait de leur sous-équipement, les éléments partis de Libreville ont montré rapidement leurs limites

dans ce domaine précis. Il a donc fallu recourir aux matériels d'un opérateur économique privé de la place.

Mardi dernier, lors de la rencontre avec les responsables de ce corps, le ministre de la Défense nationale n'a pas manqué de reconnaître les difficiles conditions de travail de ces hommes et femmes qui exercent leur métier, parfois au péril de leurs vies. Est-ce tout ?

Automobilistes, prenez conscience du danger!

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

Le drame de Lambaréné, qui a coûté la vie au proviseur du Lycée d'enseignement catholique Adiwa, devrait interpeller les usagers de la route. Notamment les automobilistes, à la plus grande des prudences avant d'amorcer un pont. Que leur coûte-t-il de rouler à une vitesse modérée sur celui-ci ? Il faut dire que les conducteurs ont une part de responsabilité dans certains accidents déjà enregistrés. Ceux-ci sont parfois

dus à une vitesse excessive sur le pont, ou à des défaillances mécaniques. À la suite de ce nouveau cas, il est plus qu'urgent d'amplifier d'abord la sensibilisation à l'endroit des conducteurs par différents canaux. Ensuite, mettre, à l'entrée de chaque pont, en place un dispositif de signalisation visible de jour comme de nuit. Ledit dispositif devra indiquer la présence de l'ouvrage. Tout comme l'implantation des panneaux de limitation de vitesse est aussi nécessaire. Car, au regard du nombre élevé d'accidents de la circulation qui se sont pro-

duits sur ou à l'entrée d'un pont, avec des pertes en vies humaines ces dernières années, il est clair que l'absence du dispositif de signalisation en est largement responsable.

Puisqu'on parle de la sécurité des usagers, soulignons le mauvais état de certains ouvrages d'art qui doit interpeller les autorités compétentes. Autant de points négatifs qui méritent que les pouvoirs publics agissent rapidement. Et ce, afin de prévenir ou tout au moins limiter ces drames qui n'ont que trop duré et qui ont endeuillé plusieurs familles.



Photo: SCOM